

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Arrêté
	Présidente du Conseil d'administration	N° 2021-REGIE-01

Arrêté du 2 mars 2021 portant nomination du directeur de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° 2020-552 du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant création de la régie de l'Eau Bordeaux Métropole dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique et portant désignation des membres du Conseil d'administration,

VU la délibération N°2021-44 du Conseil métropolitain du 29 janvier 2021 portant approbation de la nomination de Monsieur Nicolas GENDREAU comme directeur de la Régie L'Eau Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 proclamant Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie Présidente de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole,

VU la délibération N°2021-05 du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 portant approbation du tableau général des effectifs de la Régie au 1er mai 2021,

VU les statuts de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et notamment son article IV,

CONSIDERANT

- Que les statuts prévoient que le Directeur est nommé par le Président du Conseil d'administration, après validation de sa désignation par délibération du Conseil métropolitain,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Nicolas GENDREAU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, est nommé directeur de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

Article 2 : Cette nomination prend effet à la date d'installation de l'intéressée dans ses fonctions.

La Présidente du Conseil d'administration de la
Régie de l'Eau Bordeaux Métropole


 Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie